



Droits d'une mère isolée belge s'installant en France avec bébé

Par **roxane158**, le **19/08/2010** à **15:05**

Je viens de m'installer en France, à Arles avec mon bébé de neuf mois. Je suis belge, née en 1980, mère célibataire ne touchant pas la participation alimentaire que le père de mon enfant devrait me verser tous les mois, je touche encore pour une durée de 3 mois le chômage en Belgique pour une somme approximative de 1100 euros. Mon loyer à Arles est de 680 euros. Je suis à la recherche, activement d'un emploi en France, ce qui n'est pas facile, ayant quelques petits soucis de santé en ce moment, je dois malheureusement me rendre régulièrement chez le médecin et n'ayant pas encore droit à la Sécurité Sociale en France, je dois payer à chaque fois la totalité des consultations chez le médecin, chez le pédiatre, les frais de médicaments pour mon fils et moi.

J'aimerais savoir quelles sont les aides auxquelles je pourrais éventuellement avoir droit dans ma situation.

Un tout grand merci d'avance.